

**REGLEMENT INTERIEUR  
*TOUCH PRADES-PIC SAINT LOUP***



## **1. Dénomination**

Est nommée " **Touch Prades-Pic Saint Loup** " (TPPSL) la section " Touch" du Rugby Club Prades-Pic Saint-Loup (RC PPSL), association Loi 1901 déposée le 19 juin 1990 (n°3/15936) et affilié à la Fédération Française de Rugby (Code FFR n°6618 U)

**TPPSL** est une section sportive administrée par le **RC PPSL**.

Le responsable de **TPPSL** et au moins un autre membre du bureau siègent au Conseil d'Administration du **RC PPSL**.

## **2. Election du Bureau de TPPSL**

**a** - Le bureau doit être composé au moins d'un responsable de section, un secrétaire et deux suppléants.

Au moins un des membres du bureau de la section est une femme pour représenter la mixité de la discipline.

Ceux-ci seront élus par l'ensemble des membres de la section pour une période d'un an.

**b** - Lors de démission de membres du bureau de **TPPSL**, sera organisée une réunion exceptionnelle des membres de la section afin d'élire un (ou des) nouveau(x) membre(s) du bureau.

## **3. Rôles de TPPSL**

- ⇒ Adhérer à **Touch France (TRF)** selon les modalités de celle-ci, en respecter le règlement intérieur.
- ⇒ Encourager et de développer au nom de **TRF** la pratique du jeu appelé *Touch Rugby* ou *Touch*, tout en appliquant les règles de jeu fixées par la **Fédération Internationale de Touch (F.I.T.)**
- ⇒ Gérer, promouvoir et développer la pratique du Touch sur sa région
- ⇒ Être le représentant unique du Touch auprès des administrations et/ou des collectivités territoriales sur sa région.
- ⇒ Contrôler l'application et le respect des règles du jeu de Touch, conformément aux recommandations de la F.I.T.
- ⇒ Licencier chaque joueur et joueuse à TRF.
- ⇒ Encadrer les championnats locaux.
- ⇒ Collaborer avec TRF à la formation des arbitres et cadres techniques de Touch.
- ⇒ Assurer la gestion et la publication d'un calendrier d'événements
- ⇒ Gérer la communication.
- ⇒ Gérer le sponsoring, le partenariat sportif et le mécénat.

- ⇒ Promouvoir le développement du Touch auprès des jeunes.
- ⇒ Garantir, promouvoir et faire perdurer " l'Esprit Touch ".
- ⇒ Organiser au moins une fois par an une journée " portes ouvertes " destinée à promouvoir le Touch sur sa zone.
- ⇒ Proposer des infrastructures adéquates pour la pratique du Touch et l'accueil des joueuses et joueurs
- ⇒ Organiser aussitôt que possible des championnats dans les différentes catégories (hommes, femmes, mixtes)

#### **4. Adhésion des licenciés à TPPSL**

Chaque personne, homme ou femme, souhaitant adhérer à **TPPSL** doit faire parvenir au secrétariat de celle-ci un certificat médical lui autorisant la pratique du Touch, le paiement d'une cotisation annuelle dont le montant sera fixé chaque année lors de l'Assemblée Générale du **RC PPSL**, et en complétant la fiche d'inscription de la section.

L'âge minimum pour s'inscrire à TPPSL est fixé à 16 ans, sous réserve de modification suivant l'évolution de la section.  
Il n'y a pas d'âge limite maximum.

#### **5. L'Esprit Touch.**

Le développement du Touch repose sur un code déontologique : l'Esprit Touch qui se caractérise :

- par un ensemble de valeurs communes telles que : le respect, la tolérance, l'esprit d'équipe.
- par une forme conviviale et universelle de jeu de ballon permettant à chacun de s'exprimer, de communiquer, de s'amuser, de découvrir, de partager...

Les principes de l'Esprit Touch reposent sur:

- ⇒ l'accès au Touch à toutes et à tous : le développement d'équipes " Mixte et du Touch Féminin ainsi que l'ouverture du Touch à des non Rugbymen doit être une priorité.
- ⇒ le développement du Touch en famille et en entreprise.
- ⇒ le respect mutuel sur et en dehors du terrain des joueuses, joueurs, des dirigeants et arbitres.

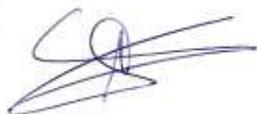
## **6. Modification & acceptation de ce document.**

Ce présent règlement intérieur n'est modifiable que par le bureau de **TPPSL** en accord avec le CA du **RC PPSL**, sur demande de ce dernier et avec concertation avec **TRF**.

Fait à Prades-le-Lez, le

Responsable de TPPSL

LAFFONT Nathan



Secrétaire de TPPSL

LAMOLINERIE Olivier



Suppléant n°1

MARQUIS Céline



Suppléant n°2

PIERRAT Fabien



Président du RC PPSL

J-P GRAVERON

